



Lettre Ouverte

Paris, le 01 février 2018

A l'attention de,
Madame Anne HIDALGO
Maire de Paris

Référence : 0001DFAS

Objet : Effectifs et Revalorisation des salaires au département faune et actions de salubrité du SPSE de la DASES

Madame la Maire,

Lors de notre entrevue avec l'exécutif, qui s'est tenu le mardi 30 janvier 2018, la question des effectifs, de la revalorisation des salaires et du pouvoir d'achat a fortement été portée par notre délégation. Nous avons pris la résolution d'agir pour garantir le pouvoir d'achat des fonctionnaires des services municipaux de dératisation et de désinfection.

Cela se traduit par le cahier revendicatif suivant :

- Obtention du régime indemnitaire en rapport avec les activités des agents du DFAS
- Augmentation, au plus vite, des postes dans ce service avec l'ouverture d'un concours d'au moins 25 postes d'ATEA.
- Augmentation de l'ensemble des ratios d'avancement à 100%
- Augmentation des salaires de 100€ par l'intermédiaire d'un RIFSEEP fixé par grade et sans part variable
- Création de disposition statutaire permettant une véritable évolution carrière pour les missions spécifiques des agents du DFAS (passage de C en B et de B en A) et renforcement de ceps spécifique avec une grille indiciaire et un déroulement de carrières caractéristique aux missions des agents.
- Prendre en charge le passage du permis VL dans le cas d'agent ou l'activité du DFAS le nécessite.
- Refus des personnels du site nord rue de Meaux, de démanger sur le site sud de la rue de l'Abbé Carton pendant les travaux.
- Volonté des agents du DFAS de conserver deux sites Nord et Sud afin de pouvoir réaliser leurs missions dans de bonnes conditions.

Nos revendications sont justifiées par les points suivants :

- Pour ce qui est des postes supplémentaires : l'exécutif nous a affirmé à juste titre, lors de la réunion, votre attachement à la Fonction Publique et au Statut des fonctionnaires parisiens. Nous attendons donc, que vos paroles se transforment en actes en garantissant un renforcement des équipes au sein des services municipaux au lieu de transfert de missions au privé par délégation de service.
- Sur la question des ratios : vous n'êtes pas sans savoir, vous qui siégez au CSAP, que les dates de concours et examens sont de plus en plus éloignées, ce qui freine nos carrières. Fixer les ratios à 100% pour atténuer les freins nationaux mis en place contre l'évolution des carrières des fonctionnaires, rétablirait une justice sociale.

- L'augmentation des salaires devient urgente et impérative pour pallier le dispositif PPCR qui allonge considérablement nos avancements d'échelons. Toutes les catégories de fonctionnaires sont impactées par des pertes nettes de plusieurs dizaines de milliers d'euros tout au long de la carrière.
- En ce qui concerne les déroulements de carrière, les agents du DFAS ayant passé le concours de chef désinfecteurs ont été les grands oubliés des différentes réformes que vous avez engagées (PPCR, réforme de la catégorie C...), la création et le renforcement d'un corps spécifique de TSO ou de techniciens supérieurs spécialités « hygiènes et salubrités » permettraient de garantir une réelle évolution professionnelle à ces personnels. De plus, la création de la fonction de responsable territorial au sein de ce département nécessiterait la création d'emplois fonctionnelles de CE qui répondrait aux exigences des missions qui leurs sont confiées.
- Le projet initial concernant les locaux du DFAS doit être reconsidéré car il ne peut être appliqué tel qu'il est actuellement prévu. En effet, les locaux de l'antenne Sud ne peuvent accueillir, dans de bonnes conditions de travail, les personnels de l'antenne Nord du DFAS. De plus, le projet de regroupement des deux antennes sur le site Nord ne pourrait que confirmer une volonté d'externalisation des missions de désinsectisation et de dératisations. En effet, l'espace des locaux rue de Meaux ne peut être suffisant pour accueillir l'ensemble des effectifs et les missions actuelles ne pourraient être réalisées dans de bonnes conditions étant donné l'allongement des déplacements pour intervenir dans le Sud de Paris si tous les agents étaient affectés uniquement sur le site Nord.

Nous rappelons la détermination des personnels et de leurs représentants pour obtenir de réels moyens pour ce service qui doit être développé pour le bien de la santé et de l'environnement des parisiens(ne)s.

Nous souhaitons une négociation et obtenir très rapidement des réponses afin de transmettre vos propositions à l'ensemble des salariés et les évaluer avec eux.

Avec l'espoir que l'intérêt que vous avez manifesté au DFAS, en vous étant rendu dans les locaux de l'antenne nord rue de Meaux à l'occasion de vos déplacements, se traduise par des décisions concrètes en faveur du développement de ce département du service parisien de santé environnementale et pour une revalorisation nécessaire de nos salaires, nous vous prions d'agréer, Madame la Maire, nos salutations.

Pour le syndicat CGT cadres et techniciens
Le Secrétaire Général Adjoint
Abdelhamid ZAHZOUH